

J'Y VOIS CLAIR

A quelle sauce budgétaire le Belge sera-t-il mangé ?

ALAIN JENNOTTE

Le défi du gouvernement de retrouver l'équilibre budgétaire en 2018 a-t-il une chance d'aboutir ? Oui, estime le Conseil supérieur des Finances (CSF). Mais cela ne pourra se faire qu'au prix d'un très douloureux traitement de choc budgétaire. Pour ces experts, il s'agit cependant de la trajectoire recommandée.

Que dit le Conseil supérieur des Finances ?

Dans un avis publié samedi, les experts du CSF analysent les trajectoires budgétaires possibles pour le retour à l'équilibre. Leur piste de prédilection est d'aboutir en 2018 même si cela signifie un effort plus important encore que ce qu'imagine le gouvernement. Le CSF n'exclut cependant pas que le gouvernement puisse adopter un plan B : se donner un délai supplémentaire d'un an pour le retour à l'équilibre, en étalant l'objectif jusqu'en 2019.

Quelle est la portée de cet avis ?

Le CSF contribue à la préparation du Programme de stabilité 2017-2020 qui doit être transmis à la Commission européenne, au plus tard pour le 30 avril prochain, après concertations avec les Régions et Communautés.

Comment réagit le gouvernement ?

Le ministre des Finances, Johan Van Overtveldt (N-VA), a bien noté que le CSF favorisait le plan en deux ans, ce qui implique de trouver cinq milliards pour l'ensemble des niveaux de pouvoir en Belgique contre 4,3 milliards si le scénario alternatif est privilégié. « Les chiffres confirment que l'assainissement des finances publiques avance. Il subsiste toutefois un défi important pour évoluer vers l'équilibre structurel. Le gouvernement va se servir de ces chiffres pour élaborer son budget 2018. »

La ministre du Budget Sophie Wilmès (MR), elle, « prend acte » des deux trajectoires qui sont proposées par le CSF, l'une pour 2018 et l'autre pour 2019, mais se démarque tout aussitôt de l'analyse qui lui est présentée en constatant une différence de lecture des efforts restant à fournir cette année encore.

Pourquoi ces lectures différentes ?

Le gouvernement table notamment sur la flexibilité que laissent entrevoir les règles

budgétaires européennes pour les dépenses liées au risque de terrorisme, espérant que la Commission acceptera de fermer les yeux sur 165 millions de dépenses. Dans les calculs de la suédoise, le véritable effort, c'est la réduction du déficit budgétaire structurel de 0,8 % d'ici la fin de l'année. Soit 3,6 milliards. Mais la « bonne nouvelle » d'un contrôle budgétaire indolore à peine annoncée, le Bureau du Plan avait douché l'optimisme gouvernemental en affichant des prévisions nettement moins optimistes. Pour lui, ce ne serait pas 3,6 mais 6,5 milliards d'euros qu'il faudrait trouver. Sophie Wilmès a relativisé, rappelant que le Bureau du Plan « est généralement plus pessimiste ». Les chiffres ne sont d'ailleurs pas directement comparables. Les 3,6 milliards correspondent aux administrations fédérales et à la Sécu, tandis que les chiffres du Bureau du Plan concernent l'ensemble des niveaux de pouvoirs, même si cette distinction est loin d'expliquer l'importante différence.

Pour la ministre du Budget, le CSF n'a pas tenu compte du rendement des mesures prises en 2017 ni des règles de flexibilité européennes

Et samedi, c'était au tour du Conseil supérieur des Finances d'annoncer des efforts budgétaires plus exigeants que ceux que prévoit le gouvernement. Mais une fois encore, Sophie

Wilmès veut rassurer. Pour elle, en se basant sur les prévisions du Bureau du Plan, le CSF n'a pas tenu compte du rendement des mesures prises en 2017 ni des règles de flexibilité européennes. Des divergences de vue que la Commission européenne sera amenée à évaluer, lorsqu'elle entrera en possession du programme de stabilité belge.